

Renens, le 27 mars 2023

La Municipalité de la Ville de Renens présente son Plan Climat

La Municipalité de la Ville de Renens présente sa stratégie climatique et le plan d'actions qui en découle, avec pour objectif la neutralité carbone à l'horizon 2050. Après plusieurs mois de réflexion, diverses études du territoire renanais, des discussions avec la population ou encore la mobilisation de l'ensemble des services de l'administration communale, ce sont au final 172 actions qui ont été retenues pour le premier Plan Climat renanais. Conçu comme une stratégie itérative, ce document de référence sera constitué de générations successives, avec une mise à jour tous les 5 ans, à mi-législature afin de pouvoir répondre de manière efficiente et adaptée au défi de l'urgence climatique.

À l'heure du lancement de son premier Plan Climat, la Municipalité prend ses responsabilités pour participer, sur son territoire, à la réalisation des objectifs fixés par la Confédération et le Canton en matière de protection du climat et pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Cette volonté implique de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre et réclame donc des mesures ambitieuses. En parallèle, il s'agit également d'adapter le territoire communal aux effets des changements climatiques en cours, afin de permettre une bonne qualité de vie à l'ensemble de la population, tout en soutenant l'économie locale.

Mais pour atteindre ses buts, un Plan Climat ne peut pas se contenter d'être ambitieux. Il doit mobiliser tous les acteurs du territoire et ne laisser personne au bord du chemin. L'action doit être collective, sociale, et portée par toutes et tous pour avoir une chance de réussir.

Afin de parvenir à cet engagement de chacune et de chacun, la Municipalité a tenu à ce que son Plan Climat 2023-2027 soit une œuvre collective dès le départ et sur la durée. Elle a donc consulté et informé la population, mais aussi tous les services de son administration.

Le Plan Climat de la Ville de Renens se compose d'un document stratégique, qui définit la vision et les objectifs de la Municipalité en matière climatique d'ici à 2050, et d'un plan d'actions, qui spécifie les projets qui sont prévus entre 2023 et 2027. Ce sont au final 172 actions qui ont été retenues pour cette première mouture. Petites et grandes, très concrètes et touchant à tous les domaines dans lesquels la Commune a le pouvoir d'agir, elles permettront d'aller dans le sens des objectifs visés.

Conçu comme une stratégie itérative, le Plan Climat sera constitué de générations successives. Les deux documents susmentionnés seront remis à jour tous les cinq ans, afin de pouvoir répondre de la manière la plus efficiente possible au défi que représente l'urgence climatique. Les actions pourront être complétées et adaptées en fonction des opportunités qui se présenteront, des ressources de la Ville, de l'impact des actions entreprises, de l'évolution des connaissances techniques et de la modification du cadre légal fédéral ou cantonal.

Les objectifs, quand ils sont compris, partagés et portés collectivement, peuvent devenir un moteur puissant et créer un lien fort au sein d'un groupe, quel qu'il soit. La Municipalité est convaincue, aujourd'hui, que les objectifs de son Plan Climat pourront jouer ces rôles de moteur et de lien aussi sur le territoire communal. À l'échelle de Renens, chacune et chacun a le pouvoir d'agir et de joindre son action à celles des autres pour préserver un avenir commun et celui des générations futures.

Renseignements :

Patricia Zurcher, Municipale, 078 602 81 03